

## Visite de chantier Crèche Châtelet

**Mercredi 16 janvier 2019, 15h**

Rdv angle rue Charles Rivail et avenue de Washington



*En présence de*  
**Eric Piolle**  
Maire de Grenoble

**Elisa Martin**, Adjointe au  
parcours éducatif

**Alain Denoyelle**, Adjoint à  
l'Action sociale

Dans le cadre de sa politique Petite Enfance et de sa volonté de renouvellement du patrimoine, le CCAS a pour projet de construire un nouvel Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant d'une capacité de 51 places au sein du futur quartier Châtelet.



Il permettra de regrouper dans un seul bâtiment neuf : deux équipements dont les locaux devenaient vétustes, EAJE Abbaye (20 places), EAJE Abry (18 places) ainsi que 13 nouvelles places.

L'opération se situe dans l'îlot D de la ZAC Châtelet dont l'aménagement a été confié par la Ville de Grenoble à la Sem INNOVIA. Cet îlot accueillera 54 logements au croisement de l'avenue Washington et de la Rue Charles Rivail.

### Caractéristiques du projet

Le projet porte sur la création d'un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de 615 m<sup>2</sup> en multi-accueil et d'une capacité de 51 places équivalent temps plein.

Les enfants pourront être accueillis suivant une organisation inter-âge de 7h à 19h sur de l'accueil collectif régulier (temps plein ou partiel), ou de l'accueil

occasionnel. Ils seront répartis dans 3 unités de vie d'une surface minimale de 50 m<sup>2</sup> pour 17 enfants environ donnant directement sur un espace extérieur.

La distribution des espaces fait suite à l'expérience acquise sur d'autres créations d'EAJE, et après consultation de responsables quant aux fonctionnalités nécessaires, dans un souci constant d'amélioration des conditions de travail des professionnels (création d'une salle de psychomotricité, et d'un espace peinture pour les enfants, situation des dortoirs en proximité des unités de vie facilitant la surveillance, souci d'insonorisation, et de santé environnementale...).



L'organisation intègre les règles imposées par la Protection Maternelle Infantile (PMI). Un médecin de PMI sera consulté pendant le déroulement du projet et rendra un avis motivé avant ouverture.



Les repas seront livrés par la Cuisine Centrale de la ville de Grenoble, en liaison froide.

Avant l'ouverture, la Direction Petite Enfance sera amenée à travailler un projet d'établissement (dont un projet social de secteur et un projet pédagogique) en lien avec la future équipe.

### **Budget de l'opération :**

Le budget global de l'opération à ce stade est estimé à ce stade à 1.9 M€ TTC.

### **Chronogramme :**

- **Démarrage des travaux :** septembre 2017
- **Ouverture de l'équipement :** septembre 2019



### **Le Plan crèches : pour une amélioration continue de l'accueil des tout-petits et des adultes**

Le plan crèches, soutenu par la CAF, comprend la construction ou l'agrandissement de 5 crèches : Charrel, 1000 pattes, Loupiots, Anthoard et Châtelet, pour un budget global de 6M€.